



## En Ontario, les enfants d'abord

À la fin février, la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario, Deb Matthews, déposait à l'Assemblée législative un projet de loi engageant son gouvernement à poursuivre une stratégie à long terme de réduction de la pauvreté. Ce projet de loi venait confirmer des orientations rendues publiques en décembre, et faisait de l'Ontario la troisième province, après le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, à se doter d'une stratégie explicite de réduction de la pauvreté.

La nouvelle stratégie ontarienne a plusieurs points en commun avec celle du Québec. D'abord, bien sûr, elle fait de la pauvreté un enjeu public et collectif. C'est déjà beaucoup, comme l'ont reconnu presque tous les organismes communautaires de la province, qui gardent en mémoire les années au pouvoir de Mike Harris, un premier ministre plus enclin à dénoncer les pauvres qu'à combattre la pauvreté. Nous avons maintenant « des bases pour construire », expliquait Peter Clutterbuck, du Social Planning Network of Ontario.

La stratégie ontarienne met également en place un processus formel, en vertu duquel le gouvernement doit définir des objectifs spécifiques, établir une démarche et des instruments en vue de réduire la pauvreté, produire des évaluations et des rapports annuels sur les résultats, consulter les principaux intervenants, et revoir le tout après cinq ans.

Les mécanismes de consultation demeurent plus allusifs et moins formels que ceux du Québec, mais la méthode apparaît néanmoins assez semblable.

L'Ontario, en revanche, se donne un objectif plus précis. En cinq ans, en effet, la province voudrait réduire de 25 p. 100 le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté.

Pour ce faire, le gouvernement de Dalton McGuinty compte notamment sur une bonification sub-

stantielle de la Prestation ontarienne pour enfants, un transfert en faveur des familles à faible revenu créé en 2007. D'abord annoncée pour 2011, cette amélioration a d'ailleurs été devancée dans le budget de mars 2009 afin d'aider les familles à faire face à la récession.

Avec cette seule réforme, qui fait passer le bénéfice mensuel maximal de 50 à 92 dollars par enfant, le gouvernement McGuinty a déjà fait mentir les sceptiques, qui voyaient dans la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté un plan sans substance et sans réelle redistribution.

L'approche ontarienne n'en comporte pas moins des limites. La principale, évidemment, découle de l'accent presque unique qui est mis sur les enfants.

Le but explicite de la stratégie est de rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté en donnant à tous les enfants des chances à peu près égales de réussir dans la vie. L'égalité recherchée, c'est l'égalité des chances au départ, comprise comme un « impératif moral » qui a en plus l'avantage d'être utile pour produire la « main-d'œuvre instruite, en santé et apte au travail » nécessaire « pour l'avenir économique de cette province ».

La seule mesure du succès, 25 p. 100 en cinq ans, ne concerne donc que les enfants.

Typique de la pensée libérale, cette préférence pour l'égalité des chances à partir de l'enfance soulève plusieurs questions. Pour véritablement égaliser les chances, en effet, il faut faire beaucoup plus que de réduire l'incidence de la pauvreté chez les enfants. Il faut aussi investir dans les services de garde, dans l'éducation, dans la santé et dans les services sociaux et, plus généralement, créer une société davantage égalitaire. C'est ainsi que les pays scandinaves réussissent mieux que

d'autres à contrer la reproduction des avantages et désavantages sociaux d'une génération à l'autre.

Le gouvernement McGuinty reconnaît en partie cette réalité, en prônant par exemple le développement de meilleurs programmes éducatifs, mais il ne pousse pas jusqu'au bout sa logique de l'égalité des chances en refusant de voir le lien entre la persistance de la pauvreté chez les adultes et les opportunités de chaque jeune.

En même temps, il faut reconnaître que l'Ontario part de loin. Un peu comme chez Tony Blair, qui devait redonner une place à la justice sociale après des années de gouvernement conservateur, la référence à l'enfant sert ici de point d'entrée, dans un contexte politique au départ peu favorable à la redistribution.

Le défi pour les organismes communautaires de la province sera de s'appuyer sur cette percée pour aller au-delà, en mettant de l'avant une vision plus ambitieuse et plus cohérente de la justice sociale.

Dans son dernier budget, le gouvernement ontarien a annoncé de légères améliorations des prestations d'aide sociale, une réforme à venir des règles de l'aide sociale et une petite hausse du salaire minimum. L'avenir dira si ces gestes indiquent une direction.

En attendant, un processus fascinant d'innovation se dessine, qui amène les provinces, les unes après les autres et chacune à sa façon, à s'engager à réduire la pauvreté. En avril 2009, c'était au tour de la Nouvelle-Écosse d'annoncer sa propre stratégie, moins centrée sur les enfants que celle de l'Ontario, et plus tournée vers le soutien de l'emploi et du revenu.

*Alain Noël est professeur de science politique à l'Université de Montréal.*